

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **D'ARTPRICE DU 30 JUIN 2016 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Artprice s'est réunie à son siège social le 30 juin 2016 à 18h00.

L'Assemblée Générale a été présidée par Monsieur Thierry EHRMANN, Président Directeur Général d'Artprice.com.

Le quorum de 1/4 des titres ayant été atteint, l'assemblée générale a pu voter les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Le Président a informé l'Assemblée qu'un actionnaire a exprimé le souhait de soumettre au vote de l'assemblée une résolution supplémentaire, néanmoins, ne remplissant pas les conditions fixées par l'article R225-71 du code de commerce, elle n'est pas recevable et ne pourra pas être présentée à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2016. Cette position a été enterinée par le Conseil d'Administration réuni le 30 juin 2016 à 14 heures.

Un actionnaire a posé des questions en relation avec la stratégie du groupe Artprice en général, le capital du groupe, l'IPO d'Artmarket.com sur un marché anglosaxon, le budget d'Artprice et la communication vis à vis des actionnaires. Le Président a lu aux actionnaires la réponse apportée à chacun de ces sujets par le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le même jour. Le président a rappelé également que ces réponses existaient déjà dans les différents communiqués et documents publiés jusqu'à ce jour par Artprice et a donc invité les actionnaires à relire ces derniers pour y retrouver les réponses. Il a également rappelé que la société ne peut pas, sans être spéculative, ce qui est contraire, notamment, aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en bourse, donner des informations sur l'avenir ou sur des sujets dont l'évolution dépend d'éléments exogènes que la société Artprice ne maîtrise pas. Les actionnaires satisfaits des réponses apportées n'ont pas fait de remarque ou posé d'autres questions.

Le Président a rappelé l'ordre du jour, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2015,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2015,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation du rapport du Président du conseil d'administration sur les travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne,

- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil sur les procédures de contrôle interne,
- Lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscriptions ou d'achat d'actions visées par l'article 225-184 du Code de Commerce,
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les résolutions de l'Assemblée concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés, l'affectation du résultat de l'exercice, les rapports sur le contrôle interne, le rapport spécial sur les opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'achat d'actions, le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, la fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration et le pouvoir au porteur de copies pour remplir toutes les formalités de droit ont ensuite été soumises aux votes des actionnaires. L'ensemble des résolutions a été adopté de la manière suivante :

			VPC	Actionnaires présents et représentés	TOTAL
ACTIONS			52 827	2 118 127	2 170 954
VOIX			52 943	4 199 595	4 252 538
1	AGO	P	52 941	4 199 595	4 252 536
		C	2	0	2
2	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0	0	0
3	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0		0
4	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0		0
5	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0		0
6	AGO	P	2 855	4 199 595	4 202 450
		C	50 088		50 088
7	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0		0
8	AGO	P	52 943	4 199 595	4 252 538
		C	0		0

Monsieur Thierry Ehrmann, Président de l'Assemblée Générale, a remercié l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant exprimé leur soutien quant à la gestion de la société, son activité durant l'exercice clos et ses projets. Il remercie le collège des Commissaires aux comptes, les Conseils extérieurs dont l'Huissier de justice qui permet

d'assurer la parfaite régularité de l'Assemblée Générale, comme chaque année.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société ARTPRICE informe ses actionnaires qu'au 30 juin 2016, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 750 816.

Evénements futurs

Artprice, lors de l'AG, a présenté à ses actionnaires sa capacité à pouvoir, par ses données économétriques et l'ensemble de ses outils, donner la pleine capacité à des fonds dédiés à l'art gérant des sommes colossales au regard du Marché de l'Art, de pouvoir produire, de manière éclairée, des performances bien supérieures aux "Blue chips".

Ces rendements propres au Marché de l'Art sont très attractifs alors que l'économie mondiale est confrontée à un des plus grands problèmes de ce siècle : en effet les taux négatifs pratiqués par les banques centrales ruinent toute forme d'épargne en numéraire.

De ce fait, les banques peinent à proposer à leurs clients des placements rémunérateurs. De plus, malgré de nombreux scénarios visant à minimiser l'onde de choc, le Brexit va avoir des conséquences d'une portée inimaginable sur l'économie mondiale (source FMI) et sur une Europe qui, selon la presse internationale, se déconstruit jour après jour. Time Magazine, qui est l'hebdomadaire le plus connu au monde et europhile, titrait cette semaine "The fall of Europe. Why Brexit is just the beginning".

A ce titre, la communauté financière et bancaire ne peut que constater, depuis le Brexit, l'explosion des taux négatifs qui, de facto, poussent les gestionnaires de fonds ou gestionnaires privés vers le Marché de l'Art où Artprice est, non seulement, Leader mondial de l'information, mais aussi détient le monopole des outils de gestion.

Durant l'AG, la communauté d'actionnaires, qui était très au fait de cette problématique désormais mondiale, a donné un avis favorable ponctué d'un accueil particulièrement chaleureux, donnant ainsi à Artprice la confirmation de ce nouvel axe.

Des actionnaires et gérants lors de l'AG ont demandé à Artprice si cette dernière était impliquée juridiquement sur la gestion des fonds financiers constitués d'œuvres d'art. thierry Ehrmann, fondateur et PDG d'Artprice, a répondu qu'elle est nullement impliquée dans cette gestion et que son apport se limite à une gamme de produits et services dont elle détient le monopole par la propriété intellectuelle, permettant, selon la méthode des ventes répétées, de calculer précisément le rendement des œuvres, ce qui a pleinement rassuré l'auditoire.

En effet, au regard des slides, les études exclusives d'Artprice démontrent, sur des millions de transactions, que le rendement d'une œuvre de 20 000€ est de 9%; et pour une œuvre de 100 000€ un rendement perpétuel de 12 à 15%. Ces rendements ne sont donc pas réservés aux artistes stars.

Le Marché de l'Art s'affirme donc plus que jamais comme une valeur refuge face aux crises économiques et financières avec des rendements conséquents et récurrents. Il est désormais

depuis 2000 un marché efficient, historique, mondial et dont la capacité à résister aux crises économiques et géopolitiques n'est plus à démontrer.

Entre 2000 et 2016, l'Art s'est révélé être un marché particulièrement fructueux à l'échelle mondiale. Le prix des œuvres échangées en ventes publiques a augmenté de + 91% en 16 ans, et ce malgré une grave crise économique.

Pour comparaison, les principaux indices boursiers affichent, sur la même période, des rendements beaucoup plus modestes : S&P500 +36%, DAX +33%, pour peu qu'ils ne se soient pas dégradés comme le CAC40 -33%.

Le Marché de l'Art affiche donc une santé insolente avec par exemple une progression régulière de 1 200% des recettes annuelles enregistrées sur le seul segment de l'Art Contemporain en 16 ans.

Artprice va récolter les fruits de son leadership mondial dans un périmètre économique décuplé.

Artprice a développé depuis des années des outils exclusifs qui permettent d'afficher une cartographie immédiate de la performance d'un artiste : progression de sa cote par l'indice des prix, visualisation de son taux d'invendus, de la répartition géographique de ses ventes, du nombre de lots vendus, des options avancées ... soit plus de 300 outils de gestion simples et abordables qui permettent de prendre une décision d'achat ou de vente avec une somme d'informations très supérieures aux Initiés du Marché de l'Art.

Pendant l'AG, Artprice, par la voie de son Président thierry Ehrmann, a indiqué que l'implication non juridique d'Artprice dans le conseil pour la gestion de ces fonds dédiés à l'art était susceptible de la projeter dans un périmètre économique décuplé.

Durant cette même AG, le label BPI « Entreprise Innovante » obtenu par Artprice fin 2015, qui est un label étatique soumis à une stricte éligibilité, a reçu un accueil particulièrement favorable. En effet, les principaux actionnaires considèrent désormais qu'Artprice peut, en toute légitimité, bénéficier de deux points forts qui sont très rares pour les sociétés cotées sur le marché réglementé.

D'une part, la R&D d'Artprice est très proche d'une "Licorne américaine" et d'autre part, Artprice bénéficie pour les investisseurs d'une sécurité à toute épreuve (crise du NASDAQ de 2000, 11 septembre 2001, crise financière démarrée en 2007 ...) avec une société qui dégage des fonds propres et un résultat net conséquent avec un "track record" exceptionnel, sans la moindre augmentation de capital depuis son introduction.

Artprice va donc logiquement proposer dès cet été, avec ses partenaires, une stratégie d'investissement dans le Marché de l'Art avec toutes les précautions nécessaires et la définition des risques potentiels selon le profil d'investisseur.

Artprice répondra à la demande des établissements bancaires et financiers, comme en particulier les fonds de placements, de pension, avec lesquels elle pourrait choisir de se rapprocher afin d'être susceptible de profiter pleinement de sa position de Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art.

Les actionnaires ont été très réceptifs au développement de la Blockchain d'Artprice propre au Marché de l'Art qui s'insère parfaitement dans ce type de gestion (fonds dédiés à l'art) qui demande une sécurité optimale.

Fait notoire constaté lors de l'AG d'Artprice, la majorité des actionnaires maîtrisait parfaitement la connaissance scientifique et financière de la Blockchain.

La législation en cours dans le monde confirme à tout point de vue la Blockchain d'Artprice pour le Marché de l'Art.

Par ailleurs, lors de l'AG, Artprice a confirmé sa présence en profondeur sur le marché américain, notamment la Côte Ouest qui depuis quelques années a généré un Marché de l'Art qui lui est propre alors que le Marché de l'Art américain était focalisé sur New York, ce qui bien évidemment amène de nouveaux clients puissants à Artprice et lui prépare le terrain nécessaire à l'IPO d'Artmarket.com qui s'appuiera tant sur la Côte Est que Ouest.

Enfin, Artprice a confirmé lors de l'AG et des questions des actionnaires différents points, à savoir :

- la mise en production du wiki collaboratif le plus exhaustif sur le monde de l'art et des artistes
- l'objectif de 12 millions de clients pour 2016/2018
- le développement du "kiosque 4G+/LTE"
- la facturation de micro-paiements
- le prélèvement mensuel automatique via abonnement téléphonique où plus de 3,6 milliards d'internautes mobiles pourront se connecter par ces services.
- Le développement d'Instant Articles sur Facebook et news wire Twitter.

L'AG 2016 d'Artprice a été particulièrement fructueuse par la richesse et l'échange de débats.

A propos d'Artprice :

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris, SRD long only et Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF.

Artprice recommande vivement d'éviter le forum de Boursorama qui fait l'objet de nombreuses poursuites notamment pénales pour violation du code monétaire et financier (fausses informations); voir détail des procédures dans le Document de Référence AMF 2014 page 52 à 54 dépôt AMF 24/07/2015 et le Rapport financier annuel Artprice 2015 du 27/04/2016

Artprice est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 625 000 Artistes. Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 126 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens.

Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 4 500 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7200 titres de presse dans le monde. Artprice met à la disposition de ses 4,5 millions de membres (members log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code de commerce). Artprice labellisée par le BPI développe son projet de Blockchain sur le Marché de l'Art.

Le Rapport Annuel Artprice du Marché de l'Art mondial 2015 publié en mars 2016 :
http://imgpublic.artprice.com/pdf/rama2016_fr.pdf

Sommaire des communiqués d'Artprice :

http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm

et <http://twitter.com/artpricedotcom>

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artprice sur Facebook, Google+ et principalement sur Twitter: <http://twitter.com/artpricedotcom> &

<http://twitter/artmarketdotcom>

<https://www.facebook.com/artpricedotcom>

<https://plus.google.com/+Artpricedotcom/posts>

<http://artmarketinsight.wordpress.com/>

Musée d'Art Contemporain siège social d'Artprice :

<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999>

Contact : Josette Mey : e-mail : ir@artprice.com +33 (0) 4 78 22 00 00